

Assemblée plénière d'installation du 17 décembre

Ouverture par Yann GOUZIEN

Président du Conseil de développement de la métropole et du pays de Brest

Monsieur le président
Mesdames, messieurs

Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue dans cette magnifique salle du quartz pour participer à la séance d'installation du Conseil de développement de la métropole et du pays de Brest.

Merci d'avoir répondu positivement à l'invitation d'intégrer le conseil de développement.

Pour quelques uns d'entre vous, le 20 octobre 2004 Daniel Gravot était alors à cette place et ceux qui l'ont connu se souviennent du rôle éminent qu'il a joué pour promouvoir ce conseil. Il l'a profondément marqué par son passage et je tiens ici, devant vous, à lui rendre l'hommage qu'il mérite.

Douze ans ont passé et le Conseil de développement à poursuivi son chemin.

Depuis 2004, le paysage de nos territoires a vu se multiplier les dispositifs de concertation. Il y a aujourd'hui, si vous me permettez l'expression, un grand "marché de la participation" dans lequel les Conseils de développement sont loin d'être seuls.

Le Conseil a affirmé, depuis sa création, le souci de la distanciation et de la prospective territoriale. Son objet n'est pas la "participation de proximité".

L'implication des membres du conseil de développement est une forme d'engagement citoyen qui n'a de sens que s'il est en prise avec les préoccupations et les attentes ressenties par les habitants et acteurs de notre territoire'

Avec peu de moyens, le Conseil de développement a pris une place dans la gouvernance locale mais il ne faut pas se contenter de cet acquis. Nous devons être en mesure d'innover pour continuer. Pour cela, il faut, à mon sens, résister à la tentation institutionnelle qui est souvent celle aussi de l'embourgeoisement et de la routine.

Pour reprendre l'expression qui était chère à Jean-Joseph Régent président historique du conseil de développement de Nantes et créateur de la coordination nationale des conseils de développement, nous devons être des "respirations" plutôt que des institutions.

Au-delà des échanges entre membres du Conseil et de la convivialité habituelle de nos Travaux, je souhaite vraiment que nous ayons une réflexion de fond tournée vers l'avenir.

Ici à Brest, nous souhaitons faire évoluer le Conseil de développement vers une formule de plus en plus ouverte, Nous pensons qu'il faut renouveler nos méthodes, investir de nouveaux champs comme celui du numérique et de la ville de demain.

Nous croyons qu'il faut même d'ores et déjà penser "l'après Conseil de développement" pour aller vers une sorte de "Cantine" participative et prospective permanente en synergie avec d'autres partenaires.

Cette « Cantine » a vocation à élargir son territoire en proposant une démarche commune aux conseils de développement de l'«espace métropolitain».

Ce projet trouverait sa traduction dans un Conseil de développement renouvelé qui pourrait prendre la forme d'un grand laboratoire du débat public, sorte de pôle participatif et prospectif qui s'ouvrirait à tous ceux qui souhaitent participer, à leur manière, à la vie et la réflexion collective.

Le futur bureau aura en charge cette évolution.

Avant de donner la parole à Francois Cuillandre président de Brest métropole et du pays de Brest pour l'installation du conseil de développement je tenais à remercier personnellement les équipes du pays de Brest, de BMO et de l'ADEUPA qui nous ont accompagnés depuis 5 ans.